

Le Bilan de Compétences

Salarié Entrepreneur

Pour créer une entreprise tout en étant salarié

PLAQUETTE D'INFORMATION

www.cime-competences.fr

Cime Compétences en quelques chiffres...

2017

année de création

145

Bilans de Compétences réalisés en 2024

4

Nombre de certifications professionnelles

5

agences en Rhône Alpes

6

consultants expérimentés

4,84/5

SATISFACTION CLIENTS 2025



Note moyenne obtenue via



Un bilan de compétences Salarié Entrepreneur C'EST QUOI ?

- > Vous avez un projet de création d'entreprise que vous souhaitez mettre en place tout en conservant un emploi salarié ? Vous réfléchissez à l'entrepreneuriat, à vous mettre à votre compte mais en conservant une sécurité financière grâce à votre emploi actuel que vous souhaitez, du moins dans un premier temps, garder ?
- > Cime compétences vous propose une prestation de bilan de compétences adaptée à ceux qui souhaitent entreprendre tout en restant salarié. Nous vous accompagnons à chaque étape du processus de création, en partant de vous et de votre projet, quel que soit son stade d'avancement : de l'idée au projet abouti. Le tout en n'oubliant pas que vous avez des engagements dans une entreprise et un temps limité.
- > Slasheur, poly-actif, multi-job,... Le cumul d'activités n'est pas quelque chose de nouveau. Ce qui est nouveau et de plus en plus fréquent c'est de vouloir cumuler emploi salarié et activité à son compte. Cette tendance vise à sécuriser le passage de salarié à entrepreneur en testant l'un tout en gardant un pied dans l'autre. Cela permet notamment une sécurité financière le temps de lancer sa propre entreprise.
- > Le bilan de compétences Salarié Entrepreneur a été créé spécifiquement pour ce nouveau profil de travailleur. Alors si vous êtes salarié et que vous avez envie de vous lancer, en parallèle de votre job, dans la création d'entreprise, faites valider l'adéquation de votre projet à votre profil, par un bilan de compétences spécifique.



Un bilan de compétences Salarié Entrepreneur POUR QUOI FAIRE ?



Mieux vous connaître : motivations, atouts, points d'amélioration,...



Valider l'adéquation projet/personne



Créer une entreprise en prenant en compte les particularités d'un profil salarié



Bien appréhender les contraintes de votre projet et de son marché



Prendre confiance dans votre posture de créateur d'entreprise

Un bilan de compétences Salarié Entrepreneur COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous, vous avez l'envie, et nous, la méthodologie !

Notre bilan de compétences « Salarié Entrepreneur » est un subtil mélange d'analyses, de validation d'étapes clés, de regards d'experts et d'accompagnement concret. Il comprend 3 phases incontournables :

PHASE 1 : PRISE DE CONTACT

- > Se rencontrer, se présenter
- > Analyse de votre demande, vos besoins et échange sur la maturité de votre projet
- > Présentation de la prestation dans sa globalité et des modalités possibles de financement

PHASE 2 : VOUS DÉCOUVRIR

- > Étude de votre projet professionnel et vérification de sa pertinence
- > Analyse de votre parcours, vos motivations, votre personnalité, vos compétences, ...
- > Retour sur les forces et les faiblesses à prendre en compte dans la mise en place de votre projet.

PHASE 3 : ACCOMPAGNEMENT CONCRET

Entretiens personnalisés et rencontres avec des experts Cime Compétences pour vous accompagner dans :

- > Choix du statut
- > Étude de marché
- > Stratégie de communication (réseaux sociaux, site internet, supports imprimés,...)
- > Business plan
- > Argumentaire commercial
- > ...



Un bilan de compétences Salarié Entrepreneur POUR QUI ?

- > Toute personne désirant créer ou reprendre une activité tout en étant salarié et ayant besoin d'être conforté sur son projet de création d'entreprise et son adéquation au cumul d'activités.



COMMENT FINANCER un bilan de compétences Salarié Entrepreneur ?

Le bilan de compétences s'effectue à votre initiative ou à celle de votre employeur.

- > À votre initiative :
Cime Compétences peut vous accompagner sur les démarches à suivre pour financer votre bilan de compétences. Consultez-nous pour un devis gratuit.
- > À l'initiative de votre employeur :
Votre entreprise peut financer votre bilan de compétences sur son plan de formation. Cime Compétences est un centre de bilan agréé par de nombreux organismes de financement. Nous sommes reconnu et agréé par la plupart des OPCO.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES ET À MOBILITÉ RÉDUITE

- > Nos agences sont accessibles par tous et notamment aux personnes en situation de handicap



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- > Remise d'un document de synthèse

LES + DE CIME COMPÉTENCES

- > Un accompagnement personnalisé (horaires, moyens...) composé uniquement d'entretiens individuels avec un ou plusieurs consultants-experts.
- > Des rencontres avec des spécialistes dans les domaines incontournables de la création / reprise d'entreprise
- > 1 certification qualité AFNOR et 1 label RSE



MAJ 02-2023